



Conseil de Sages



Compte rendu de la réunion du 19 Janvier 2018

Etaient présents : Isabelle VERMUSE, Gaston DELBARRE, Jean-Claude REGNIEZ, Francis BACQUAERT, Bernard DUCATEZ, Claude GUFFROY, Christiane LESAGE, Pierre ROULETTE, Jean-Marie SCHEERS et Annie VANACKER

Etaient absents excusés : Gisèle GAILLARD, Yves MARIOT et Michel VANHALST.

Ordre du jour

1. Approbation du précédent compte rendu (réunion du 24/11/2017).
2. Prise de connaissance du nouveau règlement intérieur du Conseil, adopté lors du Conseil municipal du 12 décembre 2017. Remarques éventuelles.
3. Election du Président du Conseil de Sages pour 2018.
4. Vœux du nouveau Président.
5. L'abeille en danger :
Pour ceux d'entre nous qui suivent, sur les réseaux sociaux, l'actualité des abeilles, la nouvelle est tombée tout récemment, « L'abeille devient officiellement nouvelle espèce en voie de disparition ». Un véritable drame écologique lorsque l'on sait le rôle essentiel de pollinisateur qu'elle joue dans la nature.
Depuis déjà quelques années, la population d'abeilles est en très forte diminution, avec une disparition totale sur certaines zones. Ce phénomène porte le nom de « Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles » subitement, les ruches se vident de leurs abeilles sans que l'on ne retrouve aucun cadavre à proximité. Les pesticides, insecticides, herbicides et autres produits phytosanitaires en tous genres utilisés dans l'agriculture intensive, expliquent bien entendu pour beaucoup ce syndrome. Mais pas que... La monoculture, le varroa, (insecte nuisible) le frelon asiatique ou encore les conditions climatiques viennent accentuer depuis quelques années ce phénomène.
De nos jours, un apiculteur perd chaque année entre 30 et jusque 50% de ses colonies et doit reconstituer son cheptel pour poursuivre son activité. Les récoltes de miel ne cessent de chuter et le taux d'importation n'a jamais été aussi élevé, cette situation autour de l'abeille « en voie de disparition » est très préoccupante en raison de l'importance écologique de l'abeille en tant que pollinisatrice.
La question : " Des ruches installées par P.Regnaudin ,apiculteur à Violaines, ont été mise en place il y a plusieurs années à l'intérieur de l'enceinte de la station de pompage n°2, rue du Chemin Vert ; elles n'y sont plus ! Ont-elles été déplacées pour assurer le renouvellement de la flore ou parce que ses essaims ont été décimés. Notre amie Isabelle, en charge des relations avec le monde agricole, pourrait-elle nous éclairer sur ce point ?"
6. Question de M Michel VANHALST : le Quartier de la Gare.
Madame Paquet, conseillère municipale et moi-même, avons participé Noël dernier à la distribution des colis dans le quartier de la Gare. Au vu du dédale que représente le manque d'harmonisation dans l'organisation compliquée et souvent inextricable des noms et numéros des rues, je souhaiterais voir figurer à l'ordre du jour du prochain conseil des sages la question d'une possible réorganisation de ce quartier, conscient qu'il ne sera pas facile de faire admettre aux uns et aux autres le changement dans leur adresse. Dans ce quartier, il y a un tel capharnaüm que même les résidents et autochtones ne peuvent renseigner les visiteurs sur le lieu où ils désirent se rendre, de plus il faut s'enduire de la cire de Dédale pour s'extraire de ce labyrinthe.
7. Compte rendu et clôture de la Commission « Sécurité citoyenne ».
8. Constitution d'une nouvelle Commission : thème à définir.
9. Voisins vigilants ? où en est ce projet ?
10. Le conteneur pour les verres situé devant la salle des sports de la rue des Chênes n'est pas dans un environnement favorable : boue et branchages gênants.
11. Délégués de quartiers ? Sans créer de réunions de quartiers, le délégué pourrait regrouper les doléances et servir d'intermédiaire avec la Mairie.
12. En cas de bruits intempestifs après 23h, quelle est la marche à suivre ?



Conseil de Sages



13. Il semble que les défections canines soient en recrudescence. Quelles solutions ?
14. Y aurait-il la possibilité d'un sentier reliant l'escalier, rue Wandhofen et le sentier rejoignant la rue des Chênes ?
15. Remise en état de l'horloge de la cantine.
16. Remise en peinture du Christ à l'angle des rues Jules Ferry et de La planquette ?
17. Installation d'un distributeur de billets de banque ?
18. Réfection des trottoirs : information/consultation préalables des riverains.
19. Compteurs Linky

+++++

1. Approbation du précédent compte rendu du 24/11/2017

Le compte-rendu est approuvé.

Il sera transmis à M le Maire et pour diffusion sur le site internet de la mairie.

2. Nouveau règlement intérieur du Conseil :

Vote effectué par le conseil municipal du 12/12/2017.

Le nouveau règlement a été transmis à M Gaston DELBARRE qui en a fait lecture ce jour.

3. Election du Président du Conseil de Sages pour 2018

Vote renouvelé à l'unanimité en faveur de M. Gaston DELBARRE.

4. Vœux du nouveau Président.

Vœux « de bonheur et surtout de santé » faits par notre nouveau président à tous les membres présents et absents et leurs familles.

5. L'abeille en danger :

Question : " Des ruches installées par P. Regnaudin, apiculteur à Violaines, ont été mise en place il y a plusieurs années à l'intérieur de l'enceinte de la station de pompage n°2, rue du Chemin Vert ; elles n'y sont plus ! Ont-elles été déplacées pour assurer le renouvellement de la flore ou parce que ses essaims ont été décimés. Notre amie Isabelle, en charge des relations avec le monde agricole, pourrait-elle nous éclairer sur ce point ?"

Isabelle VERMUSE a contacté M. P. Regnaudin qui lui a confirmé avoir eu des pertes et, de ce fait, déménagé ses ruches à l'abri des arbres dans un petit bois de la commune.

Comment sensibiliser les agriculteurs en France : les apiculteurs ont du mal à faire entendre leurs voix car ils sont en minorité chez les éleveurs. Le Conseil de sages propose de rencontrer M Regnaudin.

6. Le Quartier de la Gare

Les difficultés d'orientation dans ce quartier devraient être résolues dès cette année 2018 grâce à l'affichage des nouveaux plans de la commune.

Ils sont actuellement en cours d'élaboration et tiendront compte du bégainage et du nouveau lotissement de la grande Becque.

Renommer les rues serait préjudiciable aux habitants surtout pour des raisons administratives.
(Dossiers : CAF, CPAM, CARSAT, EDF, Eaux, Ambulances, ...)



Conseil de Sages



7. Commission « Sécurité citoyenne »

- le sixième flyer : « *L'hameçonnage, phishing* » paraîtra avec l'écho de Violaines de février
- Le 7^{ème} et le 8^{ème} volet sont validés et prêts à paraître pour mars et avril.
- Le 9^{ème} et dernier flyer qui constitue un « Complément d'informations » reste à valider pour parution en mai.

La Commission « Sécurité citoyenne » démarrée le 12/01/2017 a été clôturée lors de sa dernière réunion le 12/01/2018.

8. Constitution d'une nouvelle Commission

Demande de propositions au conseil.

M. Gaston DELBARRE propose de travailler en commission sur le thème des assurances avec parution de nouveaux flyers : proposition acceptée.

Demande de participants à cette commission sous sa présidence.

Volontaires : Bernard DUCATEZ, Christiane LESAGE, Jean-Marie SCHEERS, Annie VANACKER et, Michel VANHALST. Isabelle VERMUSE représentera la municipalité.

Première réunion prévue le 16 Février 2018 à 16H en mairie.

9. Voisins vigilants/Participation citoyenne

En une semaine, 5 cambriolages ont eu lieu sur Violaines.

M le Maire s'est chargé d'une enquête de voisinage et a fourni les informations ainsi recueillies aux forces de police qui enquêtent actuellement sur ce sujet.

M le Maire donne des précisions suite à des informations erronées parues sur des réseaux sociaux : Il « M. Dancoisne, ancien employé de la commune, était mandaté pour surveiller les bâtiments publics mais ne l'a jamais été pour surveiller les biens privés.

La participation citoyenne à la sécurité de Violaines est en cours d'élaboration : une convention devrait être signée cette année avec le sous-préfet.

Les membres actifs sur Violaines seraient recrutés parmi les policiers en retraite de la commune et ceci en toute confidentialité.

10. Conteneurs pour les verres

- Le conteneur pour les verres situé devant la salle des sports de la rue des Chênes n'est pas dans un environnement favorable (boue et branchages gênants) : la municipalité installera une plateforme en macadam sous le conteneur pour assainir le lieu.

- Le conteneur rue du 11 Novembre (mal placé et boueux) devrait être déplacé sur l'autre trottoir cette année.

11. Délégués de quartiers

Actuellement, pour chaque quartier, un élu est nommé pour faire remonter les problèmes.

La mise en place de réunions de quartier revient à l'étude en 2018.

12. Bruits intempestifs après 23H

Marche à suivre : Appel à la police.

13. Déjections canines



Conseil de Sages



Devant la recrudescence de ce problème, un rappel sera fait aux habitants dans un prochain Bulletin municipal

14. Création d'un sentier

- Sentier reliant l'escalier, rue Wandhofen et le sentier rejoignant la rue des Chênes ? Des travaux d'aménagement des sentiers piétonniers par la commune prévoient déjà une boucle entre la rue Wandhofen, la rue d'Ouvert et la rue du Marais.
- Chemin entre cimetière et Pont de bois : ce projet a été abandonné après l'étude réalisée par l'Agglomération de communes car il apparaît dangereux pour les usagers : Une autre solution est à l'étude dans le cadre de l'aménagement des abords du canal. Il s'agit de d'aménager un chemin partant de la rue du Chemin vert, passant par le cimetière et rejoignant le canal par le chemin du Canteleu.

15. Remise en état de l'horloge de la cantine

Sera réparée.

16. Remise en peinture du Christ

Il s'agit du Christ situé à l'angle des rues Jules Ferry et de La Planquette. Sa remise en peinture sera effectuée aux beaux jours en 2018.

17. Distributeur automatique de billets

Prévu à l'intérieur du Centre Leclerc qui devrait se construire après la 2^{ème} procédure gagnée par la commune en 2017.

18. Réfection des trottoirs

- Information/consultation préalables des riverains : Ceci se fait à chaque fois, malheureusement, il y a eu un loupé rue du Marais où la distribution des lettres d'information a été oubliée. Si des riverains souhaitent profiter de ces réfections, une demande préalable est à effectuer en mairie pour profiter des tarifs de la commune. Si des rétrocessions de parcelles de terrain près des trottoirs sont envisagées, la mairie doit être prévenue avant le commencement des travaux.
- Le Département devrait engager la réfection de la chaussée entre le cimetière et la poste, la Commune prenant en charge les trottoirs.
- Quelques problèmes recensés au niveau des trottoirs de Violaines
 - . Rue des chênes, mauvais état des trottoirs suite aux réparations effectués dans la rue
 - . Quartier de la gare => réparations des trous en cours
 - . Devant le 8, rue des aubépines : manque du bitume
 - . Rue de l'étang, le goudron se soulève suite aux fortes pluies

Avant toute réfection de trottoir ou de chaussée, le SIADEBP et ARTOISCOM sont prévenus afin d'en profiter pour leurs propres besoins de travaux sur le site concerné. S'ils interviennent, les coûts sont alors répartis, au prorata, entre les intervenants.

Précisions de M LELONG, adjoint aux travaux: La réfection des petits défauts affectant routes et trottoirs va pouvoir être effectuée, à moindre coût, par les services techniques de la mairie. Des machines permettant la découpe du macadam ont été achetées et les services se procurent le goudron tout prêt, pour les réparations.



Conseil de Sages



Concernant les inondations : Pour le problème rencontré rue de l'étang, il s'avère que le système de pompes installé n'était pas étanche et que 80% de l'eau revenait dans l'autre sens après pompage. Des travaux engagés en 2017 suite à cette découverte ont permis la réparation des clapets anti-reflux. Malheureusement, le courant Ardoin déjà saturé n'arrive pas à évacuer tout ce débit malgré le curage des fossés de VIOLAINES. Cet état pourrait déjà être amélioré par le curage de certains fossés.

19. Compteurs Linky

Question repoussée à la prochaine réunion du Conseil de sages.

20. Autres points évoqués :

Cimetière

- Renouvellement de la demande d'installation de panneaux pour faire ralentir les automobilistes en période de Toussaint
- Informatisation des données : toujours en cours
- Travaux et plantations : 2018
- Budget : Le budget accordé en 2017 est toujours intact. Son utilisation est reporté en 2018

Formation aux premiers secours

15 personnes sont aujourd'hui inscrites à la formation.

Deux sessions sont prévues en 2018 les groupes ne pouvant dépassés 8 personnes.

Les inscriptions sont à faire en mairie.

Semaine bleue 2018

Proposition d'y inclure une remise à niveau du permis de conduire avec les nouveautés du code de la route.

Il semble qu'une nouvelle loi obligerait les personnes de plus de 70 ans à se soumettre à une visite médicale

Stationnement rue Varet

Etude toujours en cours.

Embauche d'un garde champêtre par la municipalité de Violaines

Le projet de M le Maire de créer un poste avec quelques communes voisines n'a pas abouti. Le projet d'une création spécifique à Violaines est à l'étude.

Parution, sur les réseaux sociaux, de fausses informations concernant Violaines

La commune étudie la jurisprudence et espère l'intervention essentielle des modérateurs des sites pour éviter que de fausses informations paraissent sur leur réseau.

La prochaine réunion du Conseil de sages est fixée au
Vendredi 23 Mars 2018 à 16H.

**La secrétaire de séance,
Christiane LESAGE**